

Bilan positif des expositions «Éclats d'arts»

Une vingtaine d'artistes ont exposé durant 8 jours (4 week ends) leurs œuvres à Doué la Fontaine, Denezé, Louresse Rochemenier, Les Verchers sur Layon, Concourson, Montfort et Forges. On comptabilise 472 visites à la salle des arts de Doué sur 29 jours d'ouverture. On totalise 425 visites pour les 6 autres lieux. Cela fait environ 900 visiteurs pour l'ensemble des expositions d'éclats d'arts.

Les artistes ont été très heureux d'y participer, de l'accueil qui leur a été fait, tant au niveau des municipalités que des habitants. Ils ont senti une réelle attente. Emmanuelle Cérélys, Guislaine Vauguet et Mike Unsworth ont été ravis de partager leur passion en exposant dans l'église de Forges.

Ils ont reçu 87 visiteurs durant le week end du 21 et 22 juillet et plus de 400 le dimanche 2 septembre.



LE CEL et la com com (Contrat Éducatif Local)

Poterie, découverte sportive (Basket), théâtre, danse contemporaine, un atelier robotique, le monde de Pierre Frite (découverte de la vigne) sont les activités qui ont été proposées aux enfants de primaire et aux collégiens pendant les vacances de la Toussaint.

A Forges, durant trois jours, les enfants de CE2, CM1, CM2 ont été sensibilisés à la pratique du vélo sur la voie publique (manœuvre, signalisation, maniabilité et entretien de son vélo). Ils ont aussi pu améliorer leurs connaissances en sécurité routière (panneaux, règles de conduite...). Prochain rendez-vous aux vacances de février pour de nouvelles activités.



Toutes les infos sur le CEL sur le site de la comcom : www.cc-douelafontaine.com



Conférence sur le Gaspillage Alimentaire et la Consommation Responsable

Le 23 novembre 2012, le SMITOM propose une conférence /débat animée par Céline Pellerin, spécialiste de la prévention des déchets à la Salle des fêtes de St Georges sur Layon à 20h.



20 kg c'est la quantité d'aliments qui est jetée tous les ans par un Français dont 7kg de produits non consommés encore emballés ; manque de vigilance sur les dates de consommations ? Campagne promotionnelle mal adaptée aux consommations personnelles ? Telles sont deux des multiples raisons qui amènent à ce chiffre impressionnant. Mais le consommateur n'est pas le seul responsable : la restauration collective, par exemple ne prend pas en compte les besoins de ses utilisateurs : les assiettes trop pleines finissent régulièrement au fond de la poubelle.

Retours d'expériences et témoignages, avec l'intervention d'un gestionnaire de collège et d'un foyer témoin rythmeront cette soirée ouverte à tous.

ETAT CIVIL 2012

Naissances

Timéo FRADIN
Zoé GEORGES
Justin BAUDRIER
Callie DUCHÊNE
Maxime RORTEAU

Mariage

Valérie NAU et Aymeric AUDIAU

Décès

Bernard DEROUARD



ANIMATION 2013

Vœux du Maire	18 janvier 2013
Soirée Fruits de mer	9 février 2013
Œufs de Pâques	30 mars 2013
Route du RHOM	14 avril 2013
Repas communal	25 mai 2013
Fête du 14 juillet	13 juillet 2013 (à Forges)
Concert FTFTF	31 août 2013
Tout Feu Tout Flamme	1 septembre 2013
Repas des bénévoles	9 novembre 2013

Mairie de la Commune de Forges
4 rue de la Mairie - 49700 Forges
Tél. 02 41 59 72 07 - www.forges49.fr
mail : mairie.de.forges49@wanadoo.fr



Bulletin d'informations - Novembre 2012
Responsables de la publication : Marcel Audiau, Sylvie Miché

Réalisation : Benoît Lesaffre 09.54.68.93.89 - www.terredepixels.fr **TERRE DE PIXELS**
studio de création site web & papier

Forges

Bulletin d'informations

Chers Habitants

Comme vous pouvez le constater «Forges Actus» a changé de look. Cette nouvelle présentation a été faite en collaboration avec «Terre de Pixels», jeune entreprise installée à Concourson-sur-Layon. Grand merci à Sylvie Miché qui a accompagné cette mutation. En espérant que ce changement vous plaise, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Marcel Audiau

A LA UNE...

Des feux pour le passage de l'eau

L'entreprise JUSTEAU a remis en état plusieurs portions de nos routes communales. Il y en avait besoin, c'est vrai, mais bon nombre de nos routes ne sont plus adaptées aux véhicules qui les utilisent. Leur structure ne peut supporter le poids de certains engins, ni offrir le même confort



que sur une autoroute, ou disons une 2 fois 2 voies ? cela a coûté 20 000€ (voir détail des interventions page 3).



Un deuxième chantier a été dirigé par l'entreprise HUMBERT et dirigé par le SMAEPA (syndicat des eaux) à qui l'on a demandé de remplacer les vieilles canalisations en ciment situées sous les parties de la départementale 214 (qui fera faire l'objet de travaux début 2013). Même s'il y a quelques trous ici et là, ce qui est intéressant est la méthode utilisée par l'entreprise qui évite de creuser des tranchées sur toute la longueur de la départementale.

Soudage bout à bout ou soudage miroir ; toute une technique...

Le soudage bout à bout est une technique d'assemblage des thermoplastiques par la fusion des extrémités de deux éléments tubulaires au moyen d'une plaque chauffante, appelée miroir. Ce procédé consiste à faire fondre la matière au niveau de la surface à souder, à mettre en contact les parties fondues pour en assurer le mélange intime et à laisser refroidir l'assemblage ainsi constitué.



Infos techniques, photos sur notre site
bitly.com/R9pWV0



SOMMAIRE

A LA UNE Travaux sur la RD 214	P.1
À NOTER Distribution de raticide	P.1
FORGES... TON ÉNERGIE 2ème édition du défi Energie Positive	P.2
ZOOM SUR Plus de feux au fond du jardin !	P.2
VOIRIE Travaux sur la commune	P.2
FORGES... TA SANTÉ M'tes dents	P.2
PLEINS FEUX SUR... Forges Tout Feu Tout Flamme	P.3
AVEC NOS VOISINS... Expositon «Eclats d'Art» Le Contrat Éducatif Local Etat civil Conférence, le Gaspillage Alimentaire	P.4 P.4 P.4 P.4

Page 3, Pleins feux sur...

Forges Tout Feu Tout Flamme

A noter...

RATICIDE

Le plan de distribution du raticide pour l'année 2012 a été mis en place.

La distribution aura lieu à la mairie le :
Samedi 24 novembre 2012 de 10 heures à 12 heures à la chaufferie communale.

En dehors de cette matinée, il ne sera pas remis de produit. Le produit est le même que celui de l'an passé : il s'agit d'une pâte enfermée dans un sachet qui n'a pas à être ouvert et dont l'efficacité est reconnue d'autant que tout le monde l'utilise en même temps.

FORGES...TON ÉNERGIE

Familles à Energie Positive...

L'Espace Info Énergie 49 et le Pays Saumurois lancent la 2^{ème} édition du défi « Familles à Energie Positive », un défi qui donne envie de faire appliquer le protocole de Kyoto à l'échelle du grand public.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économie d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans que cela coûte. Il se déroule pendant toute la période de chauffage, du 1^{er} décembre 2012 au 30 avril 2013. La mission des familles participantes : réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Familles à Energie Positive permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- > Diminuer ses consommations
- > Réduire des émissions de CO₂
- > Gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie

Pour participer au concours, il suffit de rejoindre une équipe ou d'en former une avec ses amis, ses voisins ou d'autres habitants de la commune. Puis, il ne reste plus qu'à contacter l'Espace Info Energie. Durant la campagne 2011-2012, l'économie à l'échelle du SAUMUROIS a été de 112 000 kwh, soit l'équivalent d'une production annuelle de 750m² de panneaux photovoltaïques. Pour chaque famille cela représente une moyenne d'économie de 300€.

Pour plus d'informations :
Espace Info Energie d'Angers

312, avenue René Gasnier - 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 18 01 08 - Angers.49@eiepd.fr
www.info-energie-paysdeloire.fr

FORGES... TA SANTÉ

M'T dents : l'assurance maladie prend soin des dents de votre enfant

Depuis 2007, l'assurance maladie offre aux enfants et ados de 6, 9, 12, 15 et 18 ans des consultations gratuites de prévention. Pour que vos enfants n'aient pas mal aux dents et qu'ils sachent en prendre soin jour après jour, ne manquez pas ces rendez-vous de prévention offerts.



Si vous avez un enfant de cet âge, vous recevrez chez vous un courrier personnalisé de l' Assurance maladie, l'invitant à se rendre chez le chirurgien dentiste pour un examen bucco-dentaire. Vous prenez rendez-vous avec un chirurgien dentiste conventionné de votre choix pour réaliser cet examen qui doit être effectué dans les 6 mois à compter de la date anniversaire de l'enfant. M'T dents, c'est gratuit pour vous. Vous n'avez rien à avancer pour l'examen de prévention. L' Assurance Maladie règle directement l'examen à votre chirurgien-dentiste.

- > Si votre enfant a 6 ou 12 ans, vous bénéficiez d'une avance des frais
- > Si votre enfant a 9, 15 ou 18 ans, c'est à vous de faire l'avance des frais mais vous êtes rapidement remboursé.

VOIRIE

Des travaux de réparations et d'enduit de chaussée, de curage de fossé, de dérasement de l'accotement, de purge ou encore de pose de gravier ont été effectués sur différentes voies communales. Ces travaux concernent :

**Le chemin des Verdois, Le chemin de Château neuf
Le chemin sur les Prés, Le chemin du Château-Haut
Le chemin de la Ténrière, La chemin de Bretau dière
Le chemin de la Fosse, La Chenevotière,
Le chemin d'Alboeuf**

Le montant total de ces réalisations est de : 19 528€ TTC

ZOOM SUR...

Réglementation des feux de produits végétaux à l'air libre et prévention des incendies

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL : Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs et jardins et des espaces verts, par les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les communes et leurs groupements est interdit.

Le brûlage à l'air libre de résidus végétaux générés par les activités agricoles, viticoles, horticoles et arboricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour les destructions des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteur de maladies telles que : esca, excoïrose, pourridié, feu bactérien... ;

Ces dérogations sont limitées à la période allant du 16 octobre au 15 mai, entre 7h00 et 17h00. Toutefois, entre le 16 février et le 31 mars, aucun feu ne peut être allumé à moins de deux cents mètres des zones boisées.



L'intégralité de l'arrêté préfectoral
sur www.forges49.com

En Bref...

L'éclairage de l'église dans sa configuration précédente laissait à désirer. Les projecteurs au sol étaient souvent en panne car ils n'étaient pas étanches et prenaient l'eau provoquant des court-circuits. La municipalité a donc fait procéder à leur changement. Avec l'appui technique du SIEM (Syndicat intercommunal d'électricité du Maine et Loire) il a été décidé d'illuminer les lucarnes du clocher avec l'aide de réglottes LED de très faible puissance et donc très faible consommation. Par ailleurs un projecteur de petite puissance installé à l'angle du cimetière envoie un voile de lumière sur l'ensemble de l'église. Vous pouvez juger par vous-mêmes du résultat qui est peu énergivore et suffisant pour mettre en valeur ce magnifique édifice dont nous ferons un bref historique dans un prochain numéro. L'installation a été effectuée par l'entreprise CEGELEC et a coûté 3608,55 €.



La chaleur du soleil, le feu de la musique et la flamme des artisans...

Il a fait beau ; les concerts ont été d'une qualité irréprochable ; les animations et les exposants se sont surpassés le dimanche.

Samedi 1^{er} septembre le feu de la musique

Samedi soir festif et de qualité. Une soirée sans fausse note pourrait-on dire tant les trois groupes ont su mettre une ambiance de feu. RASTAFAYA, collectif de huit musiciens, jouait pour la dernière fois après huit années de concert et 200 concerts. Leur musique estampillée « ska festif », celui qu'on aime à Forges, a créé une émotion d'autant plus intense que c'était le dernier festival où ils joueraient ensemble. Le public le leur a bien rendu, même si c'est difficile de jouer en avant-première lorsque les spectateurs arrivent les uns après les autres. Nous leur souhaitons bonne route sur les chemins différents qu'ils sauront prendre, nous n'en doutons pas, avec la même intensité que celle qu'ils ont prodiguée ce 1^{er} septembre 2012.



Avec MA VALISE, la température a continué de monter. Leur musique métissée, leurs textes aux sonorités exotiques ont séduit un public varié qui n'a pas boudé son plaisir. Il est vrai que le groupe n'était pas inconnu à Forges puisqu'il s'y était déjà produit en 2008. Pour le dixième anniversaire du festival « Forges Tout Feu Tout Flamme » les organisateurs avaient en effet décidé de réinviter deux groupes qui leur avaient fait grande impression. SANTA MACAIRO, groupe venu en 2010, a



su garder toute sa pétulance et sa virtuosité. Leurs rythmes ont attiré devant de la scène tous ceux qui ressentaient le besoin de partager cette passion de la musique festive, colorée, populaire et intergénérationnelle. Encore un succès pour cette formation qui sait mouiller la chemise. Cerise sur le gâteau, la compagnie « MESDEMOISELLES » a offert à l'entracte un intermède comique et acrobatique. Numéro de diabolisme endiablé, théâtre de rue avec le spectacle de deux artistes pendues par les pieds à une corde ; le public a été subjugué par la prestation de ces jeunes artistes.



Entre 500
et 600 spectateurs

Entre 500 et 600 spectateurs, le double de la population de la commune, sont repartis avec le cœur réchauffé par le feu de cette musique et la prise de risques de ces « Mesdemoiselles ». Beaucoup plus pourrait venir et au vu du prix du ticket (6€) ils repartiraient plus riches de ce partage avec les artistes et les autres spectateurs. Si la musique adoucit les mœurs elle peut aussi déchaîner les passions mais celles-là n'engendrent pas la violence. C'est ce qui a été offert, une fois de plus à Forges, et nous nous en réjouissons. Notre cœur est grand et il y a de la place pour tous ceux qui veulent mettre le feu à la vie, se réchauffer aux braises du plaisir plutôt que de s'enfouir dans la cendre des « y a qu'à, faut qu'on ».

Dimanche 2 septembre la flamme des artisans, l'étincelle des bénévoles

Pour son dixième anniversaire FTFTF a vu grand et a su innover.

Comme d'habitude la matinée s'est déroulée tranquillement : les familles préfèrent se déplacer l'après-midi.

12h00 : les cuisiniers et cuisinières sont en place, les NIGHT BROTHERS commencent à enchaîner les refrains connus sur la scène.

14h00 : deux baptêmes en grande pompe. Tout d'abord la rose « Tout Feu Tout Flamme » créée par les « Pépinières de la Roseraie » est

PLEINS FEUX SUR... Forges Tout Feu Tout Flamme

portée sur les fonds baptismaux par la marraine Maggy GEINDREAU (fidèle animatrice du festival depuis quasiment le début) et le parrain Marcel AUDIAU (maire et initiateur de ce festival) en présence du créateur Christophe TRAVERS.



La Rose « tout feu
tout flamme »

Ensuite baptême de la cuvée « Tout Feu Tout Flamme 2009 » élaborée par les Caves des Vignerons de St Cyr et ayant pour parrains le député Michel PIRON et le président du Pays du Vignoble Nantais Jean-Claude DAUBISSE et unique marraine: Maryvonne AUDIAU bénévole assidue depuis la première édition.



La cuvée
« tout feu tout flamme »

Félicitations au président, Patrick Miché, pour le succès de cette dixième édition et à son prédécesseur, Bruno Andorin, pour l'élan donné à cette manifestation.

Bravo et merci à tous les bénévoles.

infos et photos sur le site
www.forges49.com

